

Motion de l'assemblée générale des enseignants grévistes du secteur de Sarreguemines

Les 27 enseignant-es du premier et du second degré, syndiqués et non syndiqués, représentant les écoles de la Montagne Supérieure et de la Cité de Sarreguemines, du Creutzberg de Forbach, Cousteau de Petite Rosselle, du Habsterdick de Stiring Wendel, l'école élémentaire de Hambach, la maternelle Schumann de Sarralbe, et les lycées Nominé, Lazard et Jean de Pange de Sarreguemines, Teyssier de Bitche, et Doisneau de Sarralbe, rassemblés en Assemblée générale avec les syndicats SNUDI FO, SNFOLC, SNES FSU, SUD Education, font le constat d'une mobilisation historique le 5 décembre pour le retrait du projet Macron-Delevoye de réforme des retraites.

Des écoles sont à nouveau fermées aujourd'hui et des taux de grève importants sont observés dans leurs écoles et établissements. Les collègues, souvent soutenus par les parents d'élèves, s'organisent pour la suite du mouvement.

Elle appelle les collègues :

- A mettre en place **des comités de grève pour le retrait du projet Macron-Delevoye** dans les établissements du second degré
- A envoyer, dans le premier degré, une déclaration d'intention de grève pour chaque jour de classe jusqu'aux vacances (12, 13, 16, 17, 19 et 20 décembre 2019)
- A se préparer à inscrire le mouvement dans la durée
- A soutenir les grévistes, à faire des dons aux caisses de grève qui se mettent en place dans les syndicats pour pouvoir tenir dans la durée

Elle revendique **l'abandon immédiat du projet Macron-Delevoye.**

Elle appelle également les enseignant-es grévistes à rassembler les collègues dans leurs écoles ou leurs établissements et à les appeler à se réunir encore plus nombreux à la prochaine assemblée générale, jeudi 12 décembre à 10 heures à Sarreguemines pour décider de la suite du mouvement. L'assemblée propose aux hospitaliers de se joindre à nous à cette occasion.

Si le gouvernement recule sur les retraites, ce sera un point d'appui pour obtenir le retrait de la loi Blanquer, de la réforme du Bac...

Avec la victoire, nous obtiendrons le remboursement des jours de grève !

Motion votée à l'unanimité